

Pour en savoir plus, contactez **votre conseiller**  
ou rendez-vous sur [www.credit-agricole.fr](http://www.credit-agricole.fr)

(1) Associé au Socle du Compte à Composer, le Module Budget Protégé répond aux exigences de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière. Le Compte à Composer suppose la souscription au(x) contrat(s) nécessaire(s) à l'exécution des services choisis. Chacun des produits composant cette offre peut être acheté séparément. Offre soumise à conditions et réservée aux particuliers.

(2) Tarifs en vigueur au 01/10/2022.

10/2022 - Ref : F12019 - Document édité par Crédit Agricole du Morbihan - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : Avenue de Kéranguen - 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 022 976 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 5605 2021 000 000 014 délivrée par la CCI du Morbihan, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de de la Boétie 75008 Paris. Crédits photos : Getty images/Shutterstock. Document non contractuel.



Quotidien

**ÊTRE ACCOMPAGNÉS DANS  
LES MOMENTS DIFFICILES  
ÇA COMPTE POUR NOUS**

**COMPTE À COMPOSER  
MODULE BUDGET PROTÉGÉ**  
Une réponse et des tarifs adaptés pour  
vos besoins bancaires essentiels.

## Compte à Composer Module Budget Protégé : un ensemble de services adaptés pour vous aider à surmonter les difficultés financières.

Personne n'est à l'abri d'un accident de la vie. Une maladie, un divorce, la perte de son emploi peuvent entraîner des problèmes d'argent ponctuels ou durables. C'est aussi dans ces moments-là qu'il est important de pouvoir compter sur sa banque.

Le Compte à Composer Module Budget Protégé<sup>(1)</sup> est l'offre réservée aux clients en situation de fragilité financière. Elle vous permet de continuer à disposer des services bancaires essentiels à la vie quotidienne et de limiter les frais bancaires. C'est un véritable coup de pouce pour passer un mauvais cap et gérer au mieux ses dépenses.

### LES SERVICES ET PRESTATIONS INCLUS DANS L'OFFRE 1€/MOIS<sup>(2)</sup> :

- Ouverture et clôture du compte
- Tenue de compte
- Relevé de compte mensuel papier ou électronique
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : « L'autre carte »
- Envoi de la carte à domicile (pour les renouvellements)
- Deux chèques de banque par mois
- Versement d'espèces en agence
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque
- Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les virements SEPA, prélèvements SEPA et TIP SEPA)
- Fourniture de Relevés d'Identité Bancaire (RIB)
- Un changement d'adresse une fois par an
- Service d'information premier prélèvement SEPA
- Abonnement à des services de banque à distance (Crédit Agricole en Ligne Particuliers)
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (alerte hebdomadaire sur solde disponible, alerte essentielle mensuelle sur le solde débiteur, alerte essentielle pour mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement)
- Exonération des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

### VOTRE RENDEZ-VOUS ANNUEL

Vous rencontrer au moins une fois par an fait partie de nos engagements. Cet entretien est un moment privilégié et important pour faire le point sur votre situation et vous proposer les solutions qui s'adapteront à son évolution. Contactez votre conseiller pour en bénéficier.

